

Relations avec les courtiers

Changements de tarifications pour certains fonds communs de placement Mackenzie

À Placements Mackenzie, nous cherchons à offrir de la valeur aux investisseurs pour les aider à atteindre leurs objectifs financiers.

À compter du 1er avril 2026, nous réduirons les frais d'administration et de gestion pour nos options d'achat à frais regroupés (y compris la série A) pour les ménages dont l'actif détenu auprès de Mackenzie dans certains fonds communs de placement est inférieur à 100 000 \$. Ces réductions de frais confirment notre engagement à offrir des tarifs clairs, cohérents et concurrentiels aux investisseurs.

Réduction des frais d'administration

- Pour refléter ses investissements soutenus dans l'efficacité opérationnelle, Mackenzie réduit les frais administratifs de certains fonds communs de placement à 18 points de base.

Réduction des frais de gestion

- Mackenzie réduira les frais de gestion de certains fonds communs de placement d'actions de 2,00 % à 1,95 %.

Les séries Patrimoine privé de Mackenzie (PW, PWT5 et PWT8) continuent d'offrir des escomptes supplémentaires aux investisseurs admissibles à la transition de la série A après avoir atteint un minimum de 100 000 \$ en actif détenu auprès de Mackenzie. Les investisseurs admissibles continueront de profiter des frais de gestion et d'administration moins élevés qui s'appliquent à ces séries.

Pour en savoir plus...

La liste complète des réductions de frais par fonds et par série est disponible [ici](#).

Des questions?

Si vous avez des questions ou avez besoin d'un complément d'information, veuillez communiquer avec votre directeur ou directrice de compte du service Relations avec les courtiers directement ou écrire à l'adresse drelations@mackenzieinvestments.com.

Merci de votre fidèle soutien.

L'équipe des Relations avec les courtiers

Réservé aux conseillers et conseillères ainsi qu'aux courtiers. Aucune partie des renseignements contenus aux présentes ne peut être reproduite ou distribuée au public, car ces renseignements ne sont pas conformes aux normes applicables sur les communications de vente à l'intention des investisseurs et investisseuses. Mackenzie ne sera tenue aucunement responsable de tout conseiller ou conseillère qui communiquera ces renseignements aux investisseurs et investisseuses.

Les placements dans les fonds communs peuvent donner lieu à des commissions de vente et de suivi, ainsi qu'à des frais de gestion et autres. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement antérieur peut ne pas se reproduire.

[Prospectus](#) | [Avis sur la protection des renseignements personnels](#) | [États financiers et RDRF](#) | [Demandes et formulaires](#) | [Aide](#)